

2019-1923
2019-07-22

ACETO

AMPLIFY® Technique

Solide

Régulateur de croissance des plantes

POUR LA FABRICATION, LA FORMULATION OU LE RECONDITIONNEMENT

PRINCIPE ACTIF : 2,6-Diisopropylnaphthalène... 100%

N° D'HOMOLOGATION 33109 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

CONTENU NET : 22.7 kg

ACETO LIFE SCIENCES, L.L.C.
4, Tri Harbor Court
Port Washington (New York)
ÉTATS-UNIS 11050-4661
516-627-6000

MODE D'EMPLOI

Ce produit ne doit servir qu'à la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MISES EN GARDE

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

Peut irriter les voies respiratoires. Peut être nocif en cas d'inhalation. N'utiliser le produit que dans un endroit bien aéré. Éviter de respirer les poussières ou les vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection des yeux : Porter un écran facial complet ou des lunettes de protection contre les produits chimiques lorsqu'on manipule le produit.

Protection de la peau : Porter une combinaison, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures lorsqu'on manipule le produit.

Protection des voies respiratoires : Porter un masque antipoussières approuvé par le NIOSH ou un appareil de protection respiratoire avec cartouche pour vapeurs organiques approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides ou un appareil de protection respiratoire avec boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides lorsqu'on manipule le produit ou en cas de risque éventuel d'inhalation des poussières/vapeurs.

PREMIERS SOINS

INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

2019-1923
2019-07-22

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

Éviter d'entreposer le produit à des températures élevées. Craint l'humidité. Éviter de contaminer le produit avec de l'eau, des acides ou des alkalis. Ne pas entreposer le produit près de la chaleur ou d'une flamme nue. Garder le contenant fermé. Entreposer le produit dans le contenant d'origine dans une aire d'entreposage verrouillée. Ne pas contaminer l'eau ni la nourriture humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination. Il est interdit d'éliminer le produit à ciel ouvert.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant ou les organismes provinciaux de réglementation..

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.